



Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte,
Transmis en Préfecture le : 12/06/2023
Affiché le : 09/06/2023

VILLE D'EYBENS CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023

Le 9 juin 2023 à 8h00, le Conseil municipal de la commune d'Eybens dûment convoqué s'est réuni en salle du Conseil sous la présidence de Nicolas Richard, Maire.

Date de la convocation : vendredi 2 juin 2023

Présents : Nicolas Richard - Elodie Taverner - Henry Reverdy - Julie Montagnier - Jean-Jacques Pierre - Christelle Chavand - Béatrice Bouchot - Jean-François Michon - Pascal Boudier - Dominique Scheiblin - Pierre Bejjaji - Anne-Catherine Jothy - Mehdi Debza-Kioulou - Jean-Claude Fernandez - Jean-Marc Assorin - Pierre-Georges Crozet - Hélène Besson Verdonck - Zuina Sahiri - Isabelle Pascal - Régine Bonny - Armand Lévy

Excusés ont donné pouvoir :

Xavier Osmond à Elodie Taverner
Béatrice Garnier à Jean-Jacques Pierre
Catherine Noérie à Mehdi Debza-Kioulou
Denis Grosjean à Christelle Chavand
Marie-Chantal Kouassi à Jean-François Michon
Gilles Bugli à Pascal Boudier
Suzanne Faustino à Dominique Scheiblin
Clotilde Hogrel à Henry Reverdy
Malika Merabet à Anne-Catherine Jothy
Philippe Paliard à Hélène Besson Verdonck
Pascale Versaut à Armand Lévy

Absents : Damien Conticchio

Secrétaire de séance : Elodie Taverner

Elus en exercice : 33
Elus présents : 21
Ont donné pouvoir : 11
Absents : 1

DEL20230609_1 FINANCES – RESSOURCES – Désignation des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Tous les Conseils municipaux des communes concernées par les élections sénatoriales 2023 sont convoqués le **vendredi 9 juin 2023** pour procéder à l'élection de délégués ou de leurs suppléants chargés de voter le 24 septembre prochain.

Dans les communes de 9000 habitants et plus, tous les conseillers municipaux sont délégués de droit. Ils n'élisent que des suppléants, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Le nombre de suppléants est de 9 pour Eybens.

Les suppléants sont élus par liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage (remplacement du nom d'un ou de plusieurs candidats) ni vote préférentiel (modification de l'ordre de présentation des candidats sur une liste).

Les candidats sont proclamés élus dans l'ordre de présentation de la liste telle qu'elle a été déposée auprès du maire. **L'élection se fait sans débat et à scrutin secret, après communication par le maire du nom des candidats.**

Il a été procédé dans ces conditions au scrutin.

Monsieur Nicolas Richard, Maire, les deux Conseillers municipaux présents les plus âgés et les deux les plus jeunes ont constitué le bureau électoral.



Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte,
Transmis en Préfecture le : 12/06/2023
Affiché le : 09/06/2023

Madame Elodie Taverne a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil municipal.

1 liste de candidats a été enregistrée.

Au terme du dépouillement,

La liste commune du Conseil municipal de la Ville d'Eybens a obtenu 32 voix, ce qui représente 9 délégués suppléants ;

Ont été proclamés délégués suppléants :

Ordre	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse postale	Code postal	Commune
1	ELISEE	Nicole	XXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	38320	EYBENS
2	LEHMAN	Eric	XXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	38320	EYBENS
3	ROCHAS	Agnès	XXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	38320	EYBENS
4	POITOUT	Yves	XXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	38320	EYBENS
5	NAVAS	Christine	XXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	38320	EYBENS
6	BAIETTO	Marc	XXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	38320	EYBENS
7	MOSCATO	Catherine	XXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	38320	EYBENS
8	VIAL	Jean	XXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	38320	EYBENS
9	PATRUNO	Carine	XXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	38320	EYBENS

Les délégués de droit ont fait connaître au bureau électoral la liste sur laquelle seront désignés les suppléants, qui, en cas d'empêchement, les remplaceront.

Un PV de ces opérations électorales a été établi.

La déclaration de choix des délégués de droit a été annexée au PV.

Délibération adoptée

Certifiée exécutoire
Le Maire, Nicolas Richard